



Réuni les 21 et 22 mai 2012, le conseil syndical F.O.-DGFIP rappelle l'attachement de Force Ouvrière à l'indépendance de l'organisation syndicale vis-à-vis des partis politiques. Conformément à ses principes, Force Ouvrière s'est abstenu de toute consigne de vote lors du scrutin présidentiel. De la même manière, notre syndicat entend poursuivre son action en toute indépendance dans l'intérêt de tous les agents.

À l'occasion de ses débats, le conseil syndical fait à nouveau le constat de la situation catastrophique des services de la DGFIP, quatre ans après sa création. Résultat de la dégradation continue des conditions de travail, la démotivation, la colère, l'écœurement sont le quotidien des personnels. Ils refusent d'être la variable d'ajustement de la politique de réduction des déficits publics.

Le conseil syndical exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois. Il en va de la santé des agents et de la survie de l'ensemble de nos missions.

Le conseil syndical revendique le maintien et le renforcement de toutes les missions assurées par la DGFIP. Il réaffirme son opposition à toutes tentatives d'externalisation. Il exige l'arrêt de tous les projets de réorganisation et de restructuration du réseau comptable et de l'ensemble des services.

Le conseil syndical réaffirme son attachement au principe de responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable et exige que soit confortés son rôle et sa place. Il n'accepte pas qu'il soit le bouc émissaire des carences de l'administration.

Le conseil syndical condamne les restrictions budgétaires sans précédent qui remettent en cause le fonctionnement même des services. D'ores et déjà les crédits octroyés ne suffisent pas à couvrir les dépenses courantes de l'année. F.O.-DGFIP exige un abondement des crédits à hauteur des besoins réels.

Le conseil syndical appelle tous les agents de la DGFIP à répondre aux initiatives que lancera F.O.-DGFIP et à soutenir ses revendications :

- Abrogation du jour de carence
- Augmentation des rémunérations
- Accès automatique au 8^{ème} échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C
- Rétablissement du droit au retour et le maintien de deux véritables mouvements de mutation
- Un moratoire tant que le progiciel « Chorus-Compta » n'est pas opérationnel
- Rénovation de l'application Hélios ainsi que la création d'un véritable module de recouvrement
- Dé-fusion des CDI/CDIF
- Défense du maillage territorial existant des postes et des services
- Refus de tout projet de fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG

Quel que soit le pouvoir politique en place, F.O.-DGFIP continuera à porter ses légitimes revendications et appelle l'ensemble des agents des finances publiques à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant de FORCE OUVRIÈRE.